



## **Conditions Particulières applicables aux promotions valables du 3 mai au 12 mai 2018 inclus au magasin sis à Cora Messancy**

Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales. En cas de contradiction entre celles-ci, les Conditions Particulières prévalent.

### Promotion sur l'Iphone SE et le SAMSUNG A3

#### 1. Avantage :

Le Client bénéficiera d'un Iphone SE et/ou d'un SAMSUNG A3 (2 téléphones maximum par Client) à 0,00 € au lieu de 39,00 € c'est-à-dire qu'il ne devra payer aucun acompte. En revanche, le montant repris dans le tableau d'amortissement remis à la souscription du Contrat sera facturé chaque mois au Client.

#### 2. Conditions :

Peut bénéficier de la promotion : tout client consommateur (B2C) prolongeant son abonnement ou souscrivant un abonnement à partir du plan tarifaire « FLAT 4G M » et ayant opté pour :

- L'envoi par e-mail de la facture ;
- Le paiement par prélèvement automatique ;
- Paiement échelonné sur 24 mois pour l'Iphone SE et/ou le SAMSUNG A3.

Le Client reconnaît qu'au moment de la prolongation ou de la souscription du Contrat, celui-ci devra payer 1 mois d'abonnement et 1 mois de financement directement en magasin.

En cas de rupture anticipée du Contrat, le Client est redevable d'une indemnité égale à la valeur résiduelle du téléphone, telle que reprise dans le tableau d'amortissement remis lors de la prolongation ou la souscription du Contrat.

#### 3. Dates de validité :

La promotion s'applique à toute prolongation ou toute souscription à partir du plan tarifaire « FLAT 4G M » effectuée auprès du magasin de JOIN Experience Belgique SPRL sis à Cora Messancy entre le 3 mai et le 12 mai 2018.